

29.01.2019 - 08:53 Uhr

Sans mesures d'accompagnement pour le personnel de l'économie électrique, pas d'ouverture complète du marché de l'électricité !

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, n'est pas à priori contre une ouverture complète du marché de l'électricité mais rejette la révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) car elle ne prévoit pas de mesures d'accompagnement pour le personnel de l'économie électrique. L'entrée en vigueur d'un accord sur l'électricité avec l'Union européenne (UE) doit aussi être une condition.

Le projet de révision de la LApEI - dont la consultation se termine à la fin de ce mois - ne répond pas aux conditions exprimées par Travail.Suisse. Avec l'ouverture complète du marché, la concurrence se renforcera et pèsera sur les marges des entreprises d'approvisionnement en électricité (EAE). Or, les EAE sont détenues à près de 90 pourcent par les pouvoirs publics et les conditions salariales et de travail du personnel sont plutôt bonnes. « Il n'est donc pas question d'accepter une péjoration des conditions de travail et le meilleur moyen de les maintenir en cas de libéralisation complète est de renforcer le partenariat social. Il faut alors fixer dans la loi le principe d'une convention collective de branche pour l'économie électrique », indique Denis Torche, responsable du dossier politique énergé-tique à Travail.Suisse.

La nouvelle LApEI doit aussi contenir un article encourageant la formation et la formation continue du personnel car une libéralisation complète du marché va accélérer les réorientations et reconversions professionnelles, avec la nécessité de développer les emplois dans les services énergétiques et liés à la transformation des réseaux (réseaux intelligents). C'est dans l'intérêt de l'économie électrique si elle veut disposer de suffisamment de personnel qualifié. Travail.Suisse est d'accord avec des gains d'efficacité et plus de transparence dans le réseau ; mais la mise en place d'une éventuelle régulation incitative ne peut se faire qu'en maintenant de bonnes conditions de travail et salariales.

Le marché actuel de l'électricité fonctionne bien et la sécurité de l'approvisionnement est garantie. L'ouverture complète du marché n'est donc judicieuse que si entre en vigueur un accord sur l'électricité avec l'UE permettant de garantir un accès complet et sûr au marché européen pour l'économie électrique. Mais cet accord devra être rendu public pour pouvoir se prononcer pour de bon.

Contact:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse et conseiller national,
079 287 04 93

Denis Torche, responsable du dossier de politique énergétique, 031
3790 21 11 ou 079 846 35 19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100824345> abgerufen werden.